

-----  
Séance du 06 mars 2019 - 18h00

**Délibération N°2019/013**  
**Date de convocation : 14 février 2019**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévilillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

**L'an deux mille dix-huit, le 06 mars 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Théâtre René Ledieu à Le Cateau Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

**Etaient présents (64 titulaires - 1 suppléant) :**

Alexandre BASQUIN

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Laurent LOIGNON

Brigitte ROLAND – BEC

Dominique LAMOURET

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Alain RIQUET

Sandrine TRIOUX

Gilles PELLETIER

Jean – Claude GERARD

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Serge SIMEON

Pascal COQUELLE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Vincent WAXIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian Payen

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Frédéric BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Brigitte PRUVOST

Francis STOCLET

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Patrice BONIFACE

Charles BLANGIS

Bruno MANNEL

Pascal FOULON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Jean Félix MACAREZ

Jacques OLIVIER

Pierre – Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne Sophie MERY – DUEZ

Liliane RICHOMME

Martine THUILLIEZ

Gerard TAISNE

Bernard PLET

Jean – Louis CAUDRELIER

Laurent COULON

Joseph MODARELLI

Janine TOURAINNE

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

**Membres excusés (2) :**

Marc PLATEAU, Bertrand LEFEBVRE

**Membres absents 3() :**

Isabelle PIERRARD, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE,

**Membres ayant donné procuration (4) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Hubert DEJARDIN à Michel HENNEQUART, Jean- Pierre RICHEZ à Frédéric BRICOUT, Chantal WAYEMBERGUE MAHY à Daniel FIEVET

Madame Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

**Objet : Octroi d'une subvention au profit du salon d'esthétique « l'Escale CoCo » de Beauvois- en Cis**

Monsieur le Vice-Président expose :

Madame Coline Colpart, était depuis dix ans salarié dans un salon d'esthétique Valenciennois.

En Décembre 2018, elle a l'opportunité, en devenant locataire d'une cellule commerciale, d'intégrer un projet de création de concept de regroupement, avec parties communes, de commerces adressés à la gente féminine (prêt-à-porter, coiffure et donc esthétique) à Beauvois-en-Cambrésis. De plus, il n'existe pas d'activité similaire sur la commune de Beauvois.

En Janvier 2019, elle crée donc l'eurl « L'escale coco » au capital de 4.000€ dont l'activité se concentre sur la vente de prestations esthétiques et de bien-être mais aussi sur la vente de produits.

Afin de lancer son activité, Madame Colpart apporte 4.000€ de fonds propres, emprunte 16.000 € et obtient un prêt d'honneur auprès d'Initiative Cambrésis à hauteur de 6.000€.

Les investissements réalisés, éligibles au regard du dispositif d'aide à la création d'entreprise de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, correspondent à 1.700 € de travaux, 2.500 € de matériel d'esthétique, 3.400 € de mobilier et 700 € d'enseigne soit un total de 8.300 € HT.

Monsieur le Vice-Président précise :

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 Aout 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-1,

Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la délibération n°20171147 du Conseil Régional du 29 septembre 2017, adoptant le projet de convention transitoire entre la Région et les EPCI en faveur des opérateurs de la création d'entreprise

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise et fixant forfaitairement le montant de l'aide à 2.000 € dans les communes de moins de 4.000 habitants,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030, et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

**Monsieur le Vice-Président propose donc au conseil l'octroi d'une subvention à hauteur de 2.000€ à l'eurl « L'ESCALE COCO » dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise mise en place par la CA2C.**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 11 mars 2019  
et de la publication le 11 Mars 2019  
Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 11 mars 2019

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional  
Serge SIMEON